

M. l'Orateur: La question très importante de l'honorable député a été posée à plusieurs reprises, au cours des derniers jours, et le ministre y a répondu.

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE LITIGE ENTRE L'AGENCE UPI ET L'ORGANISME «CANADIAN WIRE SERVICE GUILD»

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Ma question touche un point qui devrait être examiné immédiatement. Le ministre du Travail n'étant pas ici, c'est au premier ministre suppléant que je m'adresse. La *Canadian Wire Service Guild* a déclaré qu'elle se mettrait en grève contre la *United Press International of Canada* le 16 mars si une convention collective n'est pas signée. Puisqu'on a demandé au gouvernement de servir de conciliateur dans ce conflit, afin d'empêcher l'interruption de services essentiels, le premier ministre suppléant prendrait-il immédiatement les mesures nécessaires pour nommer un médiateur et pour éviter ainsi que cette grève n'ait lieu demain? L'effet d'une telle grève ne pourrait être que désastreuse pour le Canada.

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Je demanderai que l'on s'occupe immédiatement de cette affaire.

[Plus tard]

Monsieur l'Orateur, le premier ministre m'a posé une question il y a quelques instants... (Exclamations et Applaudissements)

M. Winkler: Que pouvez-vous répondre à cela, Paul?

L'hon. M. Martin: On me demande ce que je pourrais dire. Je dirai ce que je pourrais dire à des personnes qui sont sur un navire en train de sombrer: c'est le moindre que je puisse faire ou dire. Toutefois, avant de poursuivre mes remarques, j'aimerais, en notre nom à tous, saluer le retour à la Chambre du député de Danforth (M. Scott) qui a été malade durant quelque temps. (Applaudissements)

Le secrétaire parlementaire du ministre du Travail aurait-il maintenant l'obligeance de répondre à la question touchant la menace de grève imminente?

M. B. S. Mackasey (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, [M. Côté (Nicolet-Yamaska).]

rateur, il ya quelques jours le député de New Westminster je crois, et aujourd'hui le chef de l'opposition, ont posé une question au sujet de la nomination possible d'un conciliateur pour la grève projetée. Je signale au chef de l'opposition qu'un conciliateur a été nommé il y a 13 mois, et que l'on a déferé cette question à une commission de conciliation en mars dernier. Cette commission a présenté l'automne dernier un rapport se bornant à recommander la continuation des pourparlers. Ceux-ci ont manifestement échoué et les membres de l'association ne font qu'user de leur droit légal de grève.

Le très hon. M. Diefenbaker: Afin qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet, monsieur l'Orateur, j'ajoute que le message a été envoyé à 2 h. 05 aujourd'hui et que je l'ai reçu à la Chambre. On y dit que la situation exige la conciliation de la part du gouvernement, et ce n'est pas une déclaration comme celle qu'a donnée le secrétaire parlementaire qui y remédiera. On tempore à ce sujet, voilà tout.

M. l'Orateur: A l'ordre. La période des questions est terminée, mais la Chambre permettra peut-être au député de Danforth de poser une question.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de poser une question mais vous me permettez peut-être, étant donné l'amabilité du premier ministre suppléant à mon égard, de dire à mes collègues de toute la Chambre comme il est bon d'être de retour parmi eux et à quel point j'ai apprécié leur sollicitude, leur bonté et leurs attentions durant mon absence à la Chambre.

J'ai trouvé particulièrement intéressant de suivre, de loin, le travail du Parlement pendant trois mois. Cela m'a convaincu d'une chose, monsieur l'Orateur. Indépendamment des choses qui semblent nous diviser parfois, notre confiance commune dans la valeur de cette institution parlementaire et dans la longue tradition qu'elle incarne transcende de beaucoup les politiques, les programmes et les questions de personnalité qui nous divisent de temps à autre. Il est bon d'être de retour ici. (Applaudissements)

M. l'Orateur: L'ordre du jour.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'OPPORTUNITÉ DE RÉPONSES PRÉCISES
AUX QUESTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Monsieur l'Orateur, j'allais po-